



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

**Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire**

**Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU**

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : [national@mvtpaix.org](mailto:national@mvtpaix.org)

[www.mvtpaix.org](http://www.mvtpaix.org)

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Gaza : halte au massacre, protection internationale du peuple palestinien, reconnaissance des droits de tous les Palestiniens**

Le Mouvement de la Paix dénonce les massacres commis par l'armée israélienne à Gaza non seulement hier - en une seule journée, 59 palestiniens ont été tués par l'armée israélienne et 2 770 blessés - mais depuis sept semaines maintenant.

De tels actes mortels indiscriminés doivent être condamnés avec la plus grande fermeté. Il demande au gouvernement français d'agir au niveau des Nations unies, bien au-delà du communiqué de presse de la présidence française, publié hier.

Si dans l'urgence, le Mouvement de la Paix soutient l'idée d'une protection internationale du peuple palestinien, il demande aussi au président de la République française de faire respecter le droit international c'est-à-dire le droit des Palestiniens ... à tous leurs droits, comme nombre de résolutions des Nations Unies les ont établis, mais qui, à ce jour, sont toujours bafoués par les gouvernements israéliens successifs, soutenus par les USA.

Le geste du Président Nord-Américain de déplacer son ambassade à Jérusalem ce 14 mai 2018, date-anniversaire de la déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël en 1948, revient à fouler au pied, à nouveau, nombre de résolutions de l'ONU et à enflammer la région, ignorant en miroir, la Nakba (la catastrophe) qui a conduit sur les routes de l'exil 800 000 palestiniens, dont le droit au retour est précisément au cœur des manifestations pacifistes depuis le 30 mars dernier.

Le Mouvement de la Paix rappelle l'exigence internationale de la reconnaissance de l'État de Palestine à côté d'Israël sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem comme capitale des deux États, comme possible solution.

Une Paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens passe par le respect du droit international et par la protection internationale du peuple palestinien et le respect du droit international par Israël.

Il appelle à participer à toutes les actions de protestations qui se déroulent ces jours-ci en France, et en particulier au rassemblement du mercredi 16 mai à 17h30 place de la République à Paris.

A Paris, le 15 mai 2018

**Le Mouvement de la Paix**